

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_125

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin à 20h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

OBJET : RQPS SERVICE DECHETS 2022

Date de la convocation : mercredi 7 juin 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 3 Votants : 29</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 29 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTT-SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROU, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand RICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Marc GAUTHIER (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Nathalie HENNER à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ; Mathias LAVOLÉ à Véronique MOREL ; Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN ;</p>
---	---

CONSIDÉRANT le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public déchets (RPQS) établi pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour l'exercice de l'année 2022,

CONSIDÉRANT le rapport transmis en séance aux membres de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le rapport annuel 2022 du service déchets

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 15 juin 2023,

La Présidente,

Anne LENFANT



C.C. COEUR DE CHARTREUSE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2022

Adresse : Pôle Tertiaire – 2 ZI Chartreuse Guiers – 38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74 / **Fax** : 04.76.66.13.65

Email : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

N°Siren/Siret : 200 040 111 00110

A - Les indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC), créée au 1^{er} janvier 2014, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Populations INSEE (source recensement 2020) des Communes membres de la Communauté de communes Cœur de chartreuse			
Commune	Population INSEE 2020		
	municipale	comptée à part	totale
Corbel	154	4	158
Entre-Deux-Guiers	1 877	31	1 908
Entremont-le-Vieux	641	8	649
La Bauche	510	12	522
Les Echelles	1 246	16	1 262
Miribel-Les-Echelles	1 743	40	1 783
Saint-Christophe	529	13	542
Saint-Christophe-sur-Guiers	813	9	822
Saint-Franc	158	4	162
Saint-Jean-de-Couz	303	5	308
Saint-Joseph-de-Rivière	1 237	30	1 267
Saint-Laurent-du-Pont	4 499	102	4 601
Saint-Pierre-de-Chartreuse	950	26	976
Saint-Pierre-de-Genebroze	319	9	328
Saint-Pierre-D'Entremont 38	567	14	581
Saint-Pierre-D'Entremont 73	447	15	462
Saint-thibaud-de-Couz	1 074	18	1 092
TOTAL	17 067	356	17 423
DGF 2022	19 081		

➤ **Classification Ademe - typologie du territoire : MIXTE RURAL**

2. La collecte des déchets pris en charge par le service

En 2022, le service déchets de la CCCC était constitué de 2,85 emplois ETP : 1 responsable de service (0,9 ETP puis 0,8 ETP suivi d'absences prolongées sur la fin de l'année), 1 chargée de mission prévention-communication sur une partie de l'année (0,75 ETP), 2 gardiens de déchèterie (1,15 ETP) et 1 agent technique mis à disposition du service pour partie de son temps (moins 0,05 ETP sur l'année).

La collecte des ordures ménagères est réalisée en prestation de service par la société Mineris.

Une majorité du territoire est desservie en points de regroupement (environ 1 060 bacs 700 L) ; il existe cependant encore des bacs individuels collectés en porte-à-porte, notamment sur les secteurs des Entremonts et de la vallée de Couz.

La collecte sélective est assurée en prestation de service par la société Mineris.

Les usagers disposent à ce titre de 94 points tri en apport volontaire, constitués de :

- 98 colonnes emballages : bouteilles, bidons et flacons en plastique, boîtes en acier et aluminium, cartonnets et briques alimentaires
- 72 colonnes papiers : journaux, magazines, papiers bureautiques, cahiers, livres, enveloppes, catalogues, annuaires, publicités, papier cadeau, ...
- 94 colonnes verre : pots, bocaux et bouteilles

La CCCC est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

La CCCC exploite 2 déchèteries :

- 1 à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, marché avec Lely Environnement pour l'exploitation du bas de quai
- 1 à St-Pierre-d'Entremont Isère : régie en haut de quai, marché avec Trigenium et Trialp pour l'exploitation du bas de quai

La CCCC a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, bouchons en plastique, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine, huiles moteur et radiographies médicales.

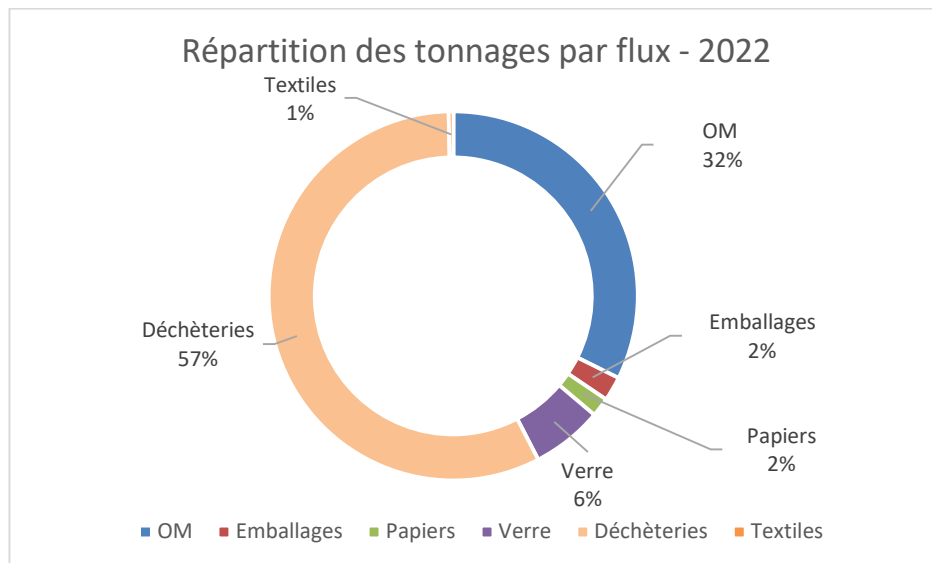
La CCCC dispose de 17 conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Tri-Vallées.

La CCCC a signé des conventions avec plusieurs éco-organismes, bénéficiant ainsi de prestations de collecte et traitement gratuites et/ ou de soutiens financiers.

Les flux concernés sont les suivants : emballages/papiers/verre (Citeo), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et lampes (OCAD3E/Ecosystem), Déchets d'Eléments d'Ameublement (Eco-mobilier), textiles/linge de maison/chaussures (Re_fashion), Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS), Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASTRI), piles/accumulateurs portables (Corepile).

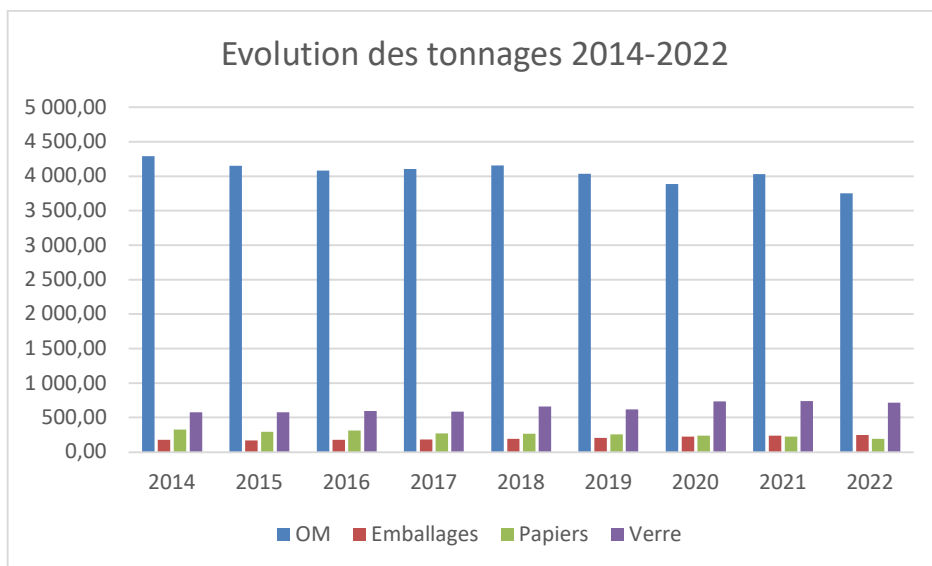
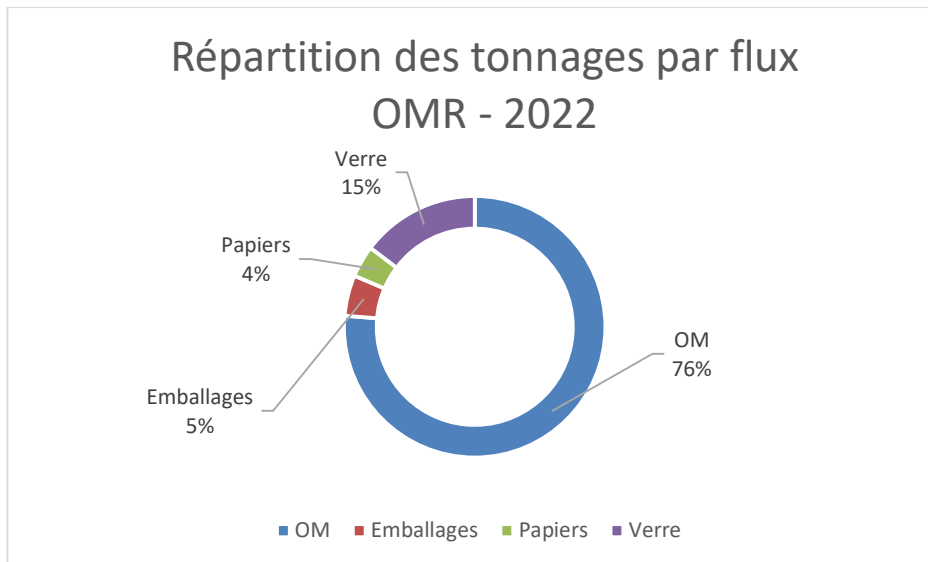
Flux et tonnages 2022

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Date de lancement	Collecteur	Exutoire	Tonnage 2021
Ordures ménagères	Porte-à-porte et points de regroupement	C1 à C2	01/01/2014	Mineris	UVETD Savoie Déchets Chambéry	3 748 t
Emballages	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Centre de tri Savoie Déchets Chambéry	248 t
Papiers	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Centre de tri Savoie Déchets Chambéry	192 t
Verre	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Quai de transfert Chamouset	721 t
Déchèteries	Apport volontaire	-	01/01/2014	Lely Environnement Trigenium - Trialp	Multiples	6 628 t
Textiles	Apport volontaire	-	01/01/2014	Tri-Vallées	Centre de tri Ugine	47 t
TOTAL						11 584 t





Les ordures ménagères et la collecte sélective



➤ Evolution 2021-2022 :

- ordures ménagères = - 7%*
- emballages = + 3,3 %
- papiers = - 16,2 %
- verre = - 2,6 %

* baisse notamment due à la décision de l'hôpital de St Laurent du Pont et ses établissements liés de gérer en direct leur production de déchets assimilés ordures ménagères.

➤ Evolution 2014-2022 :

- ordures ménagères = - 12,65 %
- emballages = +40,33 %
- papiers = - 41,59 %
- verre = + 24,45 %

Performances de collecte par habitant

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre
CCCC 2022	215 kg/hab	14 kg/hab	11 kg/hab	41 kg/hab
Données Auvergne Rhône-Alpes 2019 (Ademe/mixte rural)	201 kg/hab	47 kg/hab		34 kg/hab

En comparaison avec des collectivités de même typologie, la CCCC présente des ratios de collecte par habitant élevés pour les ordures ménagères. Il est à souligner une baisse notable du ratio d'OM/hab/an en 2022 (236kg/hab/an en 2021), en raison

la décision de l'hôpital de St Laurent du Pont et ses établissements liés de gérer en direct leur production de déchets assimilés ordures ménagères.

L'activité touristique du territoire ainsi qu'une part importante de déchets assimilés (producteurs non ménagers) peut expliquer en partie ces chiffres.

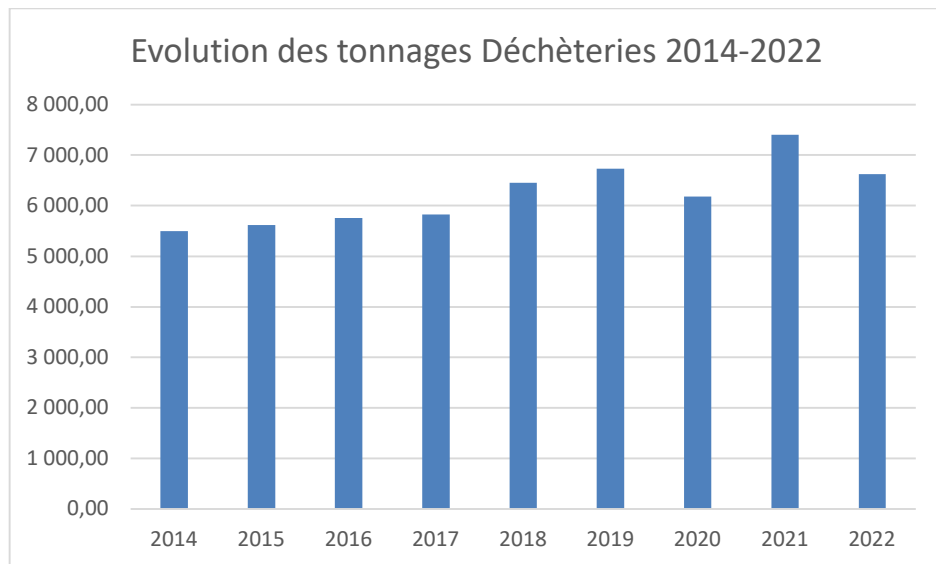
Concernant la collecte sélective, les ratios sont très en-dessous des moyennes régionales pour les emballages-papiers. Ces résultats confortent ceux de la caractérisation qui avait été réalisée en 2018 et qui avait mis en lumière une part encore importante de recyclables dans les ordures ménagères.

Le ratio est en revanche plus élevé que la moyenne pour le verre. La collecte du verre issu de la nouvelle unité de production des Caves de Chartreuse depuis fin 2019 pourrait en partie expliquer ce résultat.

Il est à noter toutefois qu'entre 2014 et 2021, le tonnage ordures ménagères collecté est en baisse significative alors que celui des emballages et du verre est en très forte hausse, ce qui atteste d'un meilleur geste de tri par la population. La baisse importante du tonnage papiers collecté s'explique quant à lui par la diminution globale du gisement, du fait de la dématérialisation.

Les déchèteries

Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2022
Entre-deux-Guiers - ZI Chartreuse Guiers	Autorisée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	6 418 t
Saint-Pierre-d'Entremont 38 – Le Bourg	Déclarée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	211 t



➤ Evolution 2021-2022 :
-10,50%

➤ Evolution 2014-2022 :
+ 20,51 %

En 2022, les tonnages collectés en déchèteries s'infléchissent et sont même en nette baisse par rapport à l'année 2021 qui avait connu une très forte hausse.

Sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, les flux qui restent concernés par une hausse sont le papier (+17%) et le plâtre (+16,5%). Les végétaux demeurent un flux important, ainsi que les gravats et les encombrants.

Horaires d'ouverture des sites en 2022

➤ Du 1^{er} janvier au 31 mars

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	13h-17h	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Judi	8h-13h / 14h-17h	-
Vendredi	13h-17h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

➤ Du 1^{er} avril au 31 octobre

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	14h-18h	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h / 13h-17h	-
Judi	9h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

➤ Du 1^{er} novembre au 31 décembre

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	13h-17h	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Judi	8h-13h / 14h-17h	-
Vendredi	13h-17h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

En 2022, comme les années précédentes, l'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

Pour rappel, en 2021, face à l'affluence croissante des usagers et à l'engorgement du site entraînant des temps d'attente importants et un épuisement des agents d'accueil, une expérimentation d'extension des horaires d'ouverture de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers a été menée à compter du 21 juin et poursuivie sur l'hiver 2021-2022.

En 2022, le rythme a été adapté pour maintenir ouverte la déchèterie les lundis après-midi, et ouvrir plus tôt les jeudis matins. Par ailleurs, les horaires d'été permettent également d'ouvrir le service les mercredis après-midi.

Pour rappel, à compter du 1^{er} avril 2021, l'apport d'amiante lié/fibrociment est interdit aux professionnels et réglementé pour les particuliers ; les dépôts sont autorisés uniquement sur rendez-vous, environ 1 samedi après-midi par quinzaine, et doivent être préalablement ensachés.

Des limites d'apport ont été instituées suite au vote du règlement intérieur des déchèteries applicable au 1^{er} janvier 2020.

Seuils de dépôts

Type de déchets	Particuliers	Professionnels
déchets acceptés en benne	3 m ³ par jour	5 m ³ par jour
végétaux et gravats déposés dans les box	5 m ³ par jour	8 m ³ par jour
huiles moteur et huiles alimentaires	20 L par jour	50 L par jour
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	20 kg par jour	30 kg par jour

Les services techniques communaux, les services départementaux et les associations sont assimilés aux professionnels au titre des limitations des apports.

Fréquentation annuelle

Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38
53 096 visites (-1%)	3 003 visites

En lien avec la baisse des tonnages collectés sur les 2 déchèteries, la fréquentation des sites a légèrement baissé en 2022, faisant suite à une année 2021 en forte hausse (dynamique COVID des apports en déchèterie).

3. La prévention

Depuis 2020, le service déchets s'est étoffé avec une chargée de mission prévention-communication, ce qui a permis de renforcer les actions autour de ces thématiques.

En 2022, la présence d'un chargée de mission prévention a été effective de janvier à début octobre, en raison du changement de lieu de vie de l'agent.

☞ La gestion des biodéchets

Compostage/lombricompostage

➤ 156 composteurs bois et 2 lombricomposteurs mis à disposition en 2022

Parmi les foyers équipés, plus de 16% d'entre eux indiquent ne pas déjà pratiquer le compostage, et démarrer cette pratique.

Avec 5 nouveaux sites de compostage de proximité installés en 2022, ce sont au total

➤ 18 sites de compostage partagé en fonctionnement :

- Plan de Ville à St-Pierre-de-Chartreuse

- jardins partagés aux Echelles
- place Francisque Viard aux Echelles
- Le Château à La Bauche
- jardins partagés à Miribel-Les-Echelles
- école primaire à St-Joseph-de-Rivière
- école primaire à St-Thibaud-de-Couz
- école primaire à Miribel-les-Echelles
- gendarmerie à St-Laurent-du-Pont
- Monastère de Currière (Sœurs) à St-Laurent-du-Pont
- Monastère de Piquetière à St-Laurent-du-Pont
- Monastère de Currière (Frères) à St-Laurent-du-Pont
- route de Côte Barrier à St-Jean-de-Couz
- jardin de l'ancienne cure à St-Laurent-du-Pont
- Résidence Le charman Som à St-Laurent-du-Pont
- Aire du lavoir à les Echelles
- Site de la mairie à Corbel
- Résidence le Villard à Miribel-Les-Echelles

➤ 7 sites de compostage autonome en fonctionnement :

- collège St-Bruno à Entre-deux-Guiers
- siège de la CCCC à Entre-deux-Guiers
- collège Béatrice de Savoie/gendarmerie aux Echelles
- collège Le Grand Som à St-Laurent-du-Pont
- école primaire à St-Pierre-d'Entremont
- école primaire à St-Pierre-de-Chartreuse

+ - déchèterie Entre deux Guiers

Référents de sites/Réseau de guides composteurs

En 2022, Plusieurs événements du territoire sont support pour la Tenue de stands d'information sur le compostage et le paillage lors des marchés (Marché aux fleurs des Echelles, Marché aux fleurs et de l'artisanat de Saint-Laurent-du-Pont, marché nocturne des Echelles) avec l'aide des membres du Réseau de guides composteurs qui rassemble une quinzaine de personnes.

Broyage

➤ Subventionnement à l'achat de broyeurs à végétaux aux particuliers du territoire, de 20 à 30 % du prix d'achat (plafonds respectifs de 200 à 300 €) en fonction du nombre de foyers demandeurs

→ 4 dossiers déposés représentant 9 foyers = 1 005 € de subventions versés

➤ Pour rappel, en 2021, afin de répondre à ses besoins et aux besoins de ses communes membres, achat d'un broyeur de végétaux. Le matériel ainsi mutualisé permet de broyer les branchages issus notamment des travaux d'élagage. Le broyat produit est utilisé comme paillage pour les espaces verts et peut alimenter en matières sèches les sites de compostage de proximité.

12 communes ont convention en tant qu'utilisateur potentiel, formé, pour ce matériel mutualisé.

Formations et animations pédagogiques

➤ Plusieurs formations compostage -paillage et gestion des déchets verts ont été proposées en 2022, sur 5 dates (sur des mercredis, vendredis et samedis)

Ainsi que des animations pédagogiques sur différents sites et événements (cf synthèse ci-dessous)

Trimestre 1 2022

04/02/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
04/02/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
01/03/2022	LE	Ecole les Menuets	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
03/03/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
03/03/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
04/03/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
04/03/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
07/03/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
08/03/2022	E2G	Collège Saint-Bruno	Scolaire	Intervention sur le compostage (classe de 6ème)
08/03/2022	E2G	Collège Saint-Bruno	Scolaire	Intervention sur le compostage (classe de 6ème)
08/03/2022	E2G	Collège Saint-Bruno	Scolaire	Intervention sur le compostage (classe de 6ème)
08/03/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
10/03/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
11/03/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique Vers la terre Animation 1
11/03/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
14/03/2022	ELV	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
17/03/2022	ELV	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 1
21/03/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
22/03/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
24/03/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
25/03/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
25/03/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
28/03/2022	LE	Ecole Les Menuets	Scolaire	Tous au compost, découverte du site de compostage Place Francisque Viard Les Echelles
29/03/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
29/03/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
30/03/2022	SJDR	Site de compostage Place de l'Eglise	Grand public	Tous au compost : Distribution compost et transfert bac de remplissage
31/03/2022	SLDP	Site de compostage parc de l'ancienne cure	Grand public	Tous au compost : permanence site

01/04/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
05/04/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Tous au compost : visite du site de compostage de STDC
05/04/2022	LE	Ecole les Menuets	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
06/04/2022	LB	Site de compostage du château	grand public	Tous au compost : Florence et Elisa : transfert bac de remplissage
07/04/2022	SJDC	Site de compostage Route de côte barrier	Scolaire	Tous au compost : visite du site de compostage partagé route de côte barrier avec la classe
07/04/2022	SLDP	Résidence le charmant som	Habitants	Tous au compost : explication utilisation du site et distribution de seaux (1 bioseau distribué)
08/04/2022	MLE	Bibliothèque et site de compostage	Grand public	Tous au compost
09/04/2022	E2G	CCCC	Grand public	Formation compostage GC11-1
09/04/2022	E2G	Déchèterie	Grand Public	Information site de compostage (3 bioseaux distribués)
02/05/2022	ELV	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
03/05/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
05/05/2022	ELV	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1,2,3 trions! Animation 2
09/05/2022	SLDP	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
10/05/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
12/05/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
13/05/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Visite déchèterie (2 classes de STDC)
13/05/2022	LE	Ecole les Menuets	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
15/05/2022	SLDP	Marché aux fleurs	Grand public	Stand compostage-paillage
16/05/2022	ELV	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
17/05/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
19/05/2022	SLDP	Atelier RPE	Assistants Maternelles	Réduction des déchets, tri, compostage
20/05/2022	SLDP	Salon Territoire Chartreuse	Scolaire	Atelier réemploi des textiles - fabrication de tota bags
20/05/2022	SLDP	Salon Territoire Chartreuse	Scolaire	Compostage
20/05/2022				
22/05/2022	SLDP	Salon Territoire Chartreuse	Grand public	Réduction des déchets + fabrication produits naturels
23/05/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Visite du site de compostage de l'ancienne cure SLDP
24/05/2022	ELV	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 3
03/06/2022	SLDP	Ecole du bourg	Scolaire	Visite déchèterie (2 classes de SLDP)
07/06/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Visite du site écoogique de la Buisse (plateforme de compostage + ressourcerie)
08/06/2022	SLDP	Ecole de la plaine	Scolaire	Projet pédagogique 1, 2, 3, trions! Animation 2
09/06/2022	MLE	Site de compostage école MLE	Grand public	Rencontres compostage, lombricompostage
10/06/2022	SLDP	Ecoles primaires	Scolaire	Visite déchèterie (2 classes : 1 école du bourg et 1 école de la plaine SLDP)
17/06/2022	LE	Ecole primaire	Scolaire	Visite déchèterie 1 classe
20/06/2022	STDC	Ecole primaire	Scolaire	Visite de l'UVETD et CDT Chambéry (2 classes)
21/06/2022	SLDP	Ecole primaire	Scolaire	Visite de l'UVETD et CDT Chambéry (1 classe)
22/06/2022	SLDP	Ecole primaire	Scolaire	Projet pédagogique vers la terre Animation 3
24/06/2022	SLDP	Ecole primaire	Scolaire	Visite déchèterie 2 classes
27/06/2022	E2G	Atelier RPE	Assistants Maternelles	Fabrication de lessive en poudre et produits ménagers + découverte malette zéro déchet
30/06/2022	SLDP	Ecole primaire	Scolaire	Visite de l'UVETD et CDT de Chambéry (1 classe)

T3 2022

01/07/2022	ELV	Ecole primaire	Scolaire	Visite déchèterie (2 classes)
12/07/2022	SLDP	Atelier RPE	Assistantes Maternelles	Réemploi textiles (tawashi, tote bag)
17/07/2022	SPDC	Les Endimanchés	Grand public	Compostage, paillage
14/09/2022	E2G	CCCC	Grand public	Formation compostage GC11-1
17/09/2022	E2G	CCCC	Grand public	Formation compostage GC11-2
17/09/2022	LB	CCCC	Grand public	Formation gestion des déchets verts GC21
20/09/2022	SPDC	Ecole primaire	Scolaire	Animation déchets avec Chartreuse propre
22/09/2022	SPE	Ecole primaire	Scolaire	Animation déchets avec Chartreuse propre
23/09/2022	SJDR	Herretang	Scolaire	Journée de l'herretang

Ce sont au final plus de 1 500 personnes qui ont été concernées ou directement informées en 2022 par ces animations scolaires ou grand public.

4. La communication

☞ Communication tout public

- Rédaction d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux.
- Publications sur le site internet de la CCCC et de ses communes membres, sur Facebook, panneaux lumineux, ...
- Mise à disposition de colonnes de tri sur roulettes aux associations du territoire pour leurs manifestations
- En juillet : le spectacle à l'occasion des Endimanchés à Saint-Pierre-de-Chartreuse
- 2 visites de l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) et du centre de tri de Chambéry organisées pour les nouveaux élus et le personnel de la CCCC

5. Un nouveau partenariat : la ressourcerie en Cœur de Chartreuse – avec Adéquation

En septembre 2022, une ressourcerie a été mise en fonctionnement à Saint Laurent du Pont.

Gérée par le Groupe Economique Solidaire Adéquation, le fonctionnement de la ressourcerie fait l'objet d'un partenariat conventionné avec la CCCC.

Une aide au démarrage du fonctionnement a été votée d'un montant de 15 000€, qui seront versés pour moitié en 2022 et pour l'autre moitié en 2023.

Par ailleurs, les tonnages revendus à bas prix au magasin de la ressourcerie sont soutenus à hauteur de 150€/tonne. Les encombrants non valorisables – qui sont à la charge de Adéquation, sont également soutenus à hauteur de 150€/tonne.

En 2022, sur seulement 4 mois de fonctionnement, ce sont plus de 126 tonnes qui ont été détournées et valorisées au magasin de la Ressourcerie.

B - Les indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la CCCC est adhérente.

Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, toujours en 2022 majoritairement, d'une valorisation matière/organique.

La CCCC n'expédie aucun de ces flux de déchets non dangereux en installation de stockage. Seul le flux d'amiante liée/fibrociment est concerné par cette filière d'élimination.

☞ Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs. Le détail des repreneurs se trouve en Annexe 1.

En 2022, le centre de tri a mis en œuvre une adaptation du process de tri afin de répondre à l'extension des consignes de tri, qui se met en œuvre au 1^{er} janvier 2023 sur l'ensemble du territoire de ses collectivités adhérentes.

Cette adaptation du process est transitoire, en attente du projet de reconstruction d'un centre tri adapté et en capacité d'un tri optimum. Le process de tri transitoire mis en test en fin d'année 2022 permet de séparer certains flux plastiques (PET Clair), et des autres flux plastiques qui restent en mélange avant expédition vers le repreneur CITEO.

Les autres matériaux (aluminium, métal, cartons, ELA) continuent d'être triés de la même façon.

☞ Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le syndicat Savoie Déchets, a traité 3 748 tonnes d'ordures ménagères pour la CCCC en 2022.

L'énergie produite lors de l'incinération des déchets est valorisée en électricité et en énergie thermique, notamment destinée au chauffage urbain.

Sur une base de 115 000 tonnes de déchets incinérés, la production potentielle d'énergie est de :

- 34 300 MWh par an d'énergie électrique, soit l'équivalent des besoins annuels de 5 000 foyers,
- 90 000 MWh par an d'énergie thermique soit l'équivalent des besoins annuels de 9 000 foyers.

Les encombrants collectés en déchèteries sont expédiés vers l'usine de broyage et d'affinage Bioval à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI sont incinérés et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

☞ Valorisation organique

Les végétaux issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sont acheminés sur la plateforme de compostage Lely Environnement de St-Quentin-sur-Isère (38).

C - Les indicateurs financiers

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil communautaire de la CCCC a accepté la création d'un budget annexe déchets à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les chiffres indiqués dans cette partie sont basés sur le compte administratif 2022, la matrice ComptaCoût n'ayant pu être prise en compte pour ce bilan 2022.

La matrice ComptaCoût 2022 est en cours de réalisation et n'est donc pas validée par l'ADEME.

1. **Financement du service**

☞ La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le service déchets est majoritairement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1^{er} janvier 2016.

Le taux de TEOM pour l'année 2022 est de 10,90 %, en hausse par rapport à 2021 (10,6%, inchangé par rapport à 2020).

Le montant de la TEOM perçue au titre de l'année 2022 est de 1 923 470 €.

☞ La redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la CCCC.

Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, centres de vacances, maisons de retraite, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la CCCC afin de s'acquitter de cette redevance ou bien faire appel à un prestataire privé.

La quantité maximale de déchets assimilables aux ordures ménagères pouvant être prise en charge chaque semaine par le service public de gestion des déchets auprès d'un producteur qui n'est pas un ménage est fixée à 25 000 litres.

En 2022, outre les communes membres de la CCCC, 18 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale, représentant une recette de 73 046 € (en nette baisse par rapport à 2021 : 149 382 € en raison de l'arrêt de collecte des déchets de l'hôpital de St Laurent du Pont)

☞ Les apports en déchèterie

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes par type de déchets, qui sont ensuite validés par le professionnel. Ces informations donnent lieu à une facturation mensuelle.

Les tarifs appliqués en 2022 étaient :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- végétaux, bois : 11 €/m³
- encombrants, gravats, PVC : 17 €/m³
- pneumatiques/plâtre : 24 €/m³
- DDS : 3,8 €/kg

Pour 2022, les recettes issues des apports en déchèteries des professionnels se sont élevées à 21 395 €.

☞ Les éco-organismes

La CCCC est en convention avec plusieurs éco-organismes.

	Dernière date d'obtention
Convention Eco-Emballages / CITEO (emballages, verre)	01/01/2014
Convention EcoFolio / CITEO (papiers)	01/01/2014
Convention OCAD3E/Ecosystèmes (DEEE)	01/01/2015
Convention OCAD3E/Récylum (lampes, tubes)	01/01/2015
Convention Re_fashion (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention EcoDDS (DDS)	25/04/2014
Convention DASTRI (DASRI)	01/01/2014
Convention Corepile (piles et accumulateurs)	23/03/2014
Convention Eco-Mobilier (ameublement)	2019

Les soutiens pris en compte pour l'année 2022 sont les suivants :

	Citeo	Eco-mobilier	OCAD3E	EcoDDS	Re_fashion/coTLC
Soutien	134 876 €	18 767 €	15 450 €	2 768 €	1 704 €
TOTAL	173 565 €				

☞ Vente des matériaux

La CCCC vend une partie des matériaux issus de la collecte sélective et des déchèteries via, respectivement, un groupement de collectivités, la CSA3D (Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets), et ses propres marchés ou conventions d'exploitation des bas de quais de déchèteries.

	Emballages	Papiers	Verre	Déchèteries
Vente matériaux	19 421 €	32 555 €	16 290 €	65 118 €
Total	133 384 €			

☞ Autres recettes

Les autres recettes proviennent de la mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs et de la vente des big bags et dépôts bags amiante.

En 2022, elles se sont élevées à 7 116 €.

☞ Synthèse des montants perçus

TEOM	Redevance spéciale	Facturation des professionnels en déchèteries	Soutiens des éco-organismes	Vente matériaux	Autres recettes	TOTAL
1 923 470 €	73 046 €	21 395 €	173 565 €	133 384 €	7 116 €	2 331 976 €

2. Coût du service

☛ Investissements

Le service déchets de la CCCC prend en charge les investissements suivants :

- acquisition de bacs et colonnes de tri
- travaux divers d'aménagements des points de regroupement ordures ménagères et points tri
- acquisition de composteurs collectifs
- subventions à l'acquisition de broyeurs de végétaux
- solde étude territoriale du service de déchèterie

En 2022, ceux-ci se sont élevés à 7 466 € TTC.

☛ Fonctionnement

Les charges de fonctionnement regroupant les charges de structure et les charges de communication, et sont évaluées à 2022 à 21 232€.

Les coûts de fonctionnement y compris masse salariale s'élèvent à 170 616 €.

Les marchés de prestations ont fait l'objet en 2022 de réévaluations importantes à la hausse liées à la révision des prix prévue annuellement dans les marchés.

Le tarif d'incinération des OM voté à Savoie déchets est également en hausse, et intègre également une hausse lissée de la TGAP. Le tarif d'incinération de 111,27 €/tonne en 2021 est de 118,50 €/tonne en 2022.

Les montants annuels des principales prestations s'élèvent à :

- collecte des ordures ménagères (marché Mineris) = 620 475 € TTC
- valorisation énergétique des ordures ménagères (Savoie Déchets) = 529 756 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers (marché Lely Environnement, DDS inclus) = 439 100€ TTC
- collecte sélective (marché Mineris) = 119 560 € TTC
- tri des emballages et papiers (Savoie Déchets) = 86 758 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie de St-Pierre-d'Entremont 38 (marché Trigenium, donc hors DDS) = 34 966€ TTC

La collecte et l'incinération des ordures ménagères concentrent plus de 50 % des coûts du service de gestion des déchets.

☛ Coûts aidés

Coût aidé = charges – produits industriels – soutiens – aides
--

où : charges = charges de structure + communication + prévention + charges de collecte, transport, traitement, ...
produits industriels = vente de matériaux + vente composteurs
soutiens = soutiens des éco-organismes
aides = reprise des subventions d'investissement

L'analyse des coûts aidés 2022 par flux de déchets (OM, Recyclables triés, déchèteries) relève que les ordures ménagères concentrent plus de 70 % du coût aidé HT du service de gestion des déchets.

Annexe 1 : Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

Matière		Repreneur
Bouquin II		Norske Skog Golbey
Plastiques	PET clair	PAPREC
	PET foncé	
	PEHD	
EMR		EPR
Gros de Magasin		EPR
Acier	Collecte sélective	ArcelorMittal
	Mâchefers	<i>Savoie Déchets</i>
Aluminium	Collecte sélective	Regeal Affimet
	Mâchefers	<i>Savoie Déchets</i>
ELA		REVIPAC
Verre		OI-Manufacturing